

REGLEMENT CHAMPIONNAT MIXTE - SAISON 2021/2022

⚡ Le championnat mixte compte cette saison 19 équipes.

⚡ DEROULEMENT :

Rencontres en matchs allers avec rencontre de toutes les équipes:
du 04 octobre 2021 au 25 mars 2022 avec possibilité de report jusqu'au 6 Mai 2022.

⚡ Les personnes nées en **2004 (à partir de M18)** et avant peuvent jouer en championnat mixte avec un simple surclassement.

⚡ REGLES EXCEPTIONNELLES POUR CETTE SAISON :

- **Nous autorisons une équipe mixte à avoir 2 femmes et 4 hommes sur le terrain, l'équipe partira avec un malus de -5 points à chaque set.**
- **Nous autorisons le prêt de joueur d'une équipe mixte à une autre équipe mixte, mais cela devra se limiter à deux fois sur la saison pour l'équipe et devra faire l'objet d'une demande auprès du comité. Cette demande devra être validée par le comité avant la rencontre (pensez donc à les anticiper).**
- **Le nombre de grillés en région ou prénational passe de 6 à 3, et peut donner la possibilité à quelques joueurs ou joueuses de venir « dépanner » son équipe mixte tout en gardant l'esprit.**

⚡ Possibilité de jouer à 5 mais avec un minimum de deux joueuses sur le terrain.

⚡ ESSAYER DE GARDER L'ESPRIT LOISIRS.

⚡ En cas de litige, seul le Comité Départemental de Volley Ball est habilité à le trancher.

⚡ Les feuilles de match doivent être adressées par courrier postal ou par messagerie électronique (joindre la feuille de match scannée) aussitôt après la rencontre, ceci dans le but de préparer le classement le plus rapidement possible.

⚡ Les équipes se doivent de valider les résultats des matchs via internet.

⚡ L'équipe citée la première, reçoit et arbitre.

⚡ L'HEURE INDIQUEE SUR LE CALENDRIER EST L'HEURE DE DEBUT DE MATCH : LES EQUIPES DOIVENT SE PRESENTER ½ HEURE AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE. ESSAYER DE RESPECTER LES HORAIRES INDIQUES, NOTAMMENT POUR L'OUVERTURE DE LA SALLE.

⚡ La date de la rencontre indiquée sur le calendrier n'est donnée qu'à titre indicatif. Cependant, il est préférable d'effectuer votre match dans la période indiquée.

⚡ La hauteur du filet doit être à 2,43 mètres, puisque le championnat est mixte.

La Commission Sportive (Volley Mixte)

COMITE DE LA MAYENNE VOLLEY-BALL : 109, Avenue Pierre de Coubertin Maison des Sports 53000 LAVAL

Tél : 02.43.67.07.25

mail : secretariat@comitevolley53.fr

site: <http://www.comitevolley53.fr/>